



PROCÈS VERBAL
Conseil d'administration de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
1ère séance ordinaire
Été 2023
Samedi 15 Juillet 2023
9h
En ligne

Présences:

Émilien Boudreau
Léa Mark Guillemette
Dounya El Jabiri
James-William Caron
Rose Beauséjour
Justine Noël
Charles Duquette
Laurence Trudel
Ines Attalah
Frédérique Garant

Observateurs:

Frédérique Savard
Matis Rousseau
Valérien Hébert-Ferrat
Hugo Dieujuste

1. **Ouverture de la séance**
2. **Constatation du quorum**
3. **Désignation du praesidium**
Léa Mark Guillemette propose Émilien Boudreau comme à la présidence et Charles Duquette et James-William Caron au secrétariat.

Rose Beauséjour appuie.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Léa Mark Guillemette propose de retirer le point 16 de l'ordre du jour.
Charles Duquette appuie.
AU.

5. **Adoption du procès verbal de la séance du CA du 4 Avril 2023**

PV CA Hiver 2023 #3

Léa Mark Guillemette propose d'adopter le procès-verbal du CA du 4 avril 2023.

Dounya El Jabiri appuie.

AU.

6. **Tour de table**

7. **Relations avec le Conseil Exécutif**

Mise en dépôt du point 6 jusqu'à la prochaine rencontre.

Émilien Boudreau : À l'avenir, les membres du CE doivent être présents à tous les CA, c'est vraiment important.

8. **Affaire Party Time**

Courriel Agence Party Time - Paiement FICAV.pdf

Émilien Boudreau: Pierre-Alexandre Chagnon n'est pas là pour présenter le point, cependant il m'a fait un courriel pour expliquer. Nous allons recevoir un chèque dans les prochaines semaines, qui sera équivalent à une demande de remboursement. Nous n'aurons plus de dossier en cours à ce niveau, c'est une bonne nouvelle. On a déjà été remboursé en partie, soit de 15 000\$, mais nous allons recevoir le reste.

Charles Duquette : Qu'est ce qui c'est passé avec ça?

Émilien Boudreau : C'est un dossier qui est en cours avec l'aged depuis longtemps. pendant la covid, l'aged a payé un bon montant à une agence, et quand les événements prévus ont été annulés, l'agence n'a pas voulu rembourser le dépôt, ni les dépenses déjà encourues. On est allés en Cour avec ça, et on en est là présentement. Ils ont finalement accepté de rembourser le dépôt et les dépenses encourues.

9. **Rapport de la Commission d'Éthique et de déontologie**

Rapport final_Saisie 16 mars 2023_Commission d'éthique et de déontologie.pdf

Émilien: Déclare son conflit d'intérêt.

Léa Mark Guillemette : Le rapport concerne la commission d'éthique et de déontologie. Nous vous invitons à consulter le dit rapport ci-joint afin de prendre connaissance de la décision et des recommandations faites par la commission. Pour résumer, afin d'éviter qu'une situation comme celle de l'hiver dernier, concernant le droit de vote du CE sur certains points ainsi que la présence de conflits d'intérêts, se reproduise, la commission de déontologie propose de mandater la commission des règlements généraux de se pencher sur la question des situations dans lesquelles les membres de CE peuvent voter de nouveau sur des questions déjà votées en séances de conseil exécutif. La Commission ne considère pas qu'en l'espèce,

dans la situation de l'hiver 2023, les membres du conseil exécutif ayant prit part au vote lors du conseil d'administration ont commis une faute déontologique. Celle-ci est donc d'avis qu'aucune sanction n'est de mise.

Rose Beauséjour propose d'adopter le rapport tel que présenté, soit que les membres de l'AGED ciblés par celui-ci ne reçoivent aucune sanction, au Conseil d'administration.

Dounya El Jabiri appuie.

AU.

10. Nomination d'une personne à la Commission d'Éthique et de déontologie

Émilien Boudreau: Je vous demande de consulter les candidatures afin que nous puissions procéder à un vote pour élire un second candidat à la Commission d'éthique et de déontologie. Je vais vous donner un temps de 5 minutes pour lire les candidatures, ensuite on va discuter et passer au vote.

Émilien Boudreau accorde un temps de lecture de 5 minutes.

Émilien Boudreau: Pour mettre en contexte, la commission d'éthique et déontologie apporte des recommandations au CA. Le CE est responsable d'élire une personne (le CE a élu Gerikson Elias Mejicanos Castillo), le CA de même. Est-ce qu'il y a des discussions ou des propositions sur le point?

Dounya El Jabiri : La personne élue par le CE n'est pas dans les candidatures présentées, il se nomme Gerikson Elias Mejicanos Castillo.

Rose Beauséjour : Je crois que c'est plus efficace si on passe une candidature à la fois et qu'on discute ensuite, c'est ce qu'on a fait en CE aussi.

Candidats au poste à la Commission d'Éthique et de déontologie:

https://drive.google.com/drive/folders/1XTYq0fvO0mjiNeHU6ZZnerzo8dK9VW0m?usp=drive_link

Karl Primeau

■ **Karl Primeau - Lettre de présentation commission éthique et déontologie 2023-2024.pdf**

Léa Mark Guillemette: Je trouve que c'est pertinent que ce soit une personne plus âgée qui souhaite s'impliquer dans la commission de déontologie. Son expérience passée peut nous être fort utile.

Charles Duquette : Je trouve aussi que c'est intéressant qu'il ait une certaine expérience avant. Son expérience dans le milieu de l'enquête et de la déontologie, c'est un gros plus. Le fait que ce soit sa première implication, ça évite un certain conflit d'intérêt.

Cécilia de Laborie

W **Cécilia Philip de Laborie - Commission d'éthique et de déontologie lettre de motivation.d...**

W **CV - Cécilia Philip de Laborie.docx**

Justine Noel : Après avoir lu la lettre de Cécilia, j'ai de la difficulté à voir ce qui renforce sa candidature. Les autres candidats mettent de l'avant leur qualités qui leur seraient utiles en déontologie, ce qu'elle ne fait pas, rendant par le fait même sa candidature moins forte.

Léa Mark Guillemette : Je suis en accord avec ça. Sa lettre de motivation pourrait s'appliquer pour n'importe quel poste au sein de n'importe quel comité. On dégage de sa lettre des belles qualités, mais qui ne sont pas nécessairement en lien avec le poste en question.

Alan Fredette

■ **Alan Fredette - Poste Commission d'éthique et de déontologie.pdf**

Rose Beauséjour: C'est une personne qui dégage une confiance auprès de ses collègues de classe, je crois donc que du côté éthique ça pourrait être une belle perspective à avoir dans le comité.

Charles Duquette: Pour supporter Rose, au niveau de la personnalité je crois qu'il aurait vraiment sa place. Mais, comme nous l'avons mentionné sur le dernier point, sa lettre ne nous explique pas comment il pourrait être le candidat idéal pour le poste.

Frédérique Garant : Sa lettre dégage de la motivation, il a envie d'apprendre et de faire partie du processus décisionnel. On veut quelqu'un qui est là à 100% pour une année complète et s'investir complètement.

Émile Parent-Simard

■ **Émile Parent-Simard - Commission d'éthique et de déontologie.pdf**

Matis Rousseau : Je crois définitivement qu'avec ce qu'il a fait au CE l'année passée, il est la personne parfaite pour faire le poste. Il est une personne extrêmement intègre et il va faire un excellent travail. C'est une des quelques personnes à l'AGED que je n'ai jamais vu voter en fonction de ses intérêts personnelles. Sa démission de l'an dernier ne devrait pas lui être reproché pour un tel poste vu la situation exceptionnelle. Je donne mon appui à sa candidature.

Dounya El Jabiri : En CE on avait dit qu'il pourrait être un bon atout avec sa bonne connaissance des RG. Toutefois, il pourrait avoir des conflits d'intérêts puisqu'il a touché plusieurs dossiers dans son ancien poste au sein du CE.

Charles Duquette : On connaît la situation de l'an dernier. J'ai eu à travailler avec lui sur la commission de révision des RGs et il connaît réellement les règlements de l'AGED. Il fournit un travail de qualité en tout temps avec une efficacité impressionnante. En n'étant pas impliqué dans d'autres comités, il va pouvoir s'impliquer complètement.

Louis Dupéré : Au niveau des conflits d'intérêt, j'ai des réserves. Je ne pense pas qu'il y aurait de conflits d'intérêts en regard de la commission de déontologie. Ce qui est de l'an passé, la situation était avec des personnes qui ont terminé et la commission a déterminé qu'il n'y a jamais eu de conflit d'intérêt.

Matis Rousseau : Je comprends les inquiétudes du CE concernant les conflits d'intérêts en regard de Émile et de la commission de déontologie. Cependant, je pense que sa présence au CE a permis de prouver justement le contraire. Il y a eu mille opportunités d'être impliqué personnellement, mais ce n'est jamais arrivé. Au contraire, il a été intègre tout le long du processus. Selon moi, il n'y a aucun souci au niveau du conflit d'intérêt.

Marc-Antoine Lessard

■ **Marc-Antoine Lessard - Commission d'éthique et de déontologie.pdf**

Léa Mark Guillemette : C'est la lettre que j'ai le plus aimé, le fait qu'il soit capable de se remettre en question et réfléchir à tous les angles c'est quelque chose de positif pour le poste.

Rose Beauséjour : Je pense que sa lettre reflète bien les critères du poste. C'est une personne très impliquée et je pense que cela a transparu dans sa lettre.

Sophie Marchand

■ **Sophie Marchand - Commission d'éthique et de déontologie.pdf**

Dounya El Jabiri propose d'élire un membre parmi les six candidatures , sous un principe de majorité simple.

Léa Mark Guillemette appuie

Sophie Marchand : 0

Marc-Antoine Lessard : 1

Emile Parent-Simard : 7

Émilien Boudreau constate la majorité.

Karl Primeau :

Cécilia de Laborie :

Alan Fredette :

Émile Parent-Simard est élu à la majorité des voix des administrateurs.

11. Commission du Budget

Émilien Boudreau : Pour ceux qui ne savent pas c'est quoi, Le CA est censé nommer la commission chaque année pour aider la trésorerie du CE et faire des recommandations. C'est une commission qui prend quand même beaucoup de temps, il y a plusieurs réunions.

Dounya El Jabiri : Présentement la date limite pour remettre les demandes de subvention est le 1er août donc, effectivement c'est quelque chose qui va être important rapidement. C'est un travail qui devrait s'étendre sur le mois d'août et début septembre. Idéalement, on voudrait des personnes qui ne sont pas impliquées dans des comités pour éviter d'être biaisé et d'avoir des conflits d'intérêts. Si cela n'est pas possible, on peut toujours s'arranger.

Matis Rousseau et Frédérique Garant se proposent conjointement.
James William Caron se propose.
Emilien Boudreau se propose.

Émilien Boudreau : Je propose que la dernière personne soit ajoutée par la suite puisqu'il manque certains administrateurs. Donc mettre le poste en dépôt pour l'instant et au moins la commission est capable de fonctionner pour l'instant.

Rose Beauséjour : C'est une bonne idée de laisser un poste vacant, puisque les personnes en poste à l'automne ne sont pas présentes à l'instant et que le poste pourrait les intéresser.

Rose Beauséjour propose de mettre la candidature de la dernière personne en dépôt.

Léa Mark Guillemette appuie.

AU.

12. Modification des signataires Comité Promo

W **Résolution unanime - Modification de signataires Comité Promo.docx**

Émilien Boudreau : Nous devons faire une modification de signataires au compte bancaire du comité Promo qui n'avait toujours pas été changé depuis 2 ans. Toutefois, le problème est que la banque demande un document formel pour faire le changement de signataire au compte. Il faudrait que le changement soit fait pour que James, Dounya et moi-même soyons les signataires.

Dounya El Jabiri: Qu'est-ce que le rôle de signataire?

Émilien Boudreau: Le compte bancaire est un compte à 1 signataire. Le signataire est autorisé à faire des modifications et actions sur le compte bancaire de l'AGED.

James-William Caron: Je comprends pas trop la raison Émilien a dit mon nom pour être signataire, mais je ne suis pas nommé dans la résolution. Est-ce que c'est la même chose que les comptes de l'AGED?

Émilien Boudreau : J'apporte la modification au document.

Rose Beauséjour propose la résolution telle que rédigée.

Léa Mark Guillemette appuie.

AU.

13. Demande de subvention

13.1. École d'été de Salzburg

■ demande subvention Salzburg.pdf

Émilien Boudreau : Je donne un temps de lecture de 2 minutes pour lire la demande de subvention. Nous pourrions ensuite discuter du point. Le montant qui avait été accordé l'an dernier était de 300\$ par personne, pour un total de 1 500\$ (5 personnes)

Charles Duquette : Je regarde les deux demandes côte à côte et je vois que l'an passé ils avaient fait plus de démarches, comme vendre de la pizza dans un 5 à 8 et trouver d'autres subventions. Je me demandais s'ils avaient fait quelque chose cette année avant de voter le montant.

Justine Noel : Je me demandais également s'il avait cherché/obtenue d'autres subventions.

Dounya El Jabiri : Étant donné qu'ils ne sont pas là pour présenter étant donné qu'ils sont présentement à Salzbourg, je ne veux pas parler à leur place. Cependant, je pense qu'ils ne sont pas allés chercher du financement à l'extérieur. Ils nous ont cependant dit que toute contribution est appréciable, même si nous n'accordons pas le montant total demandé.

Rose Beauséjour : Je crois que c'est une belle opportunité pour eux et que c'est une bonne initiative étudiante. Je suis d'avis que c'est bien d'encourager ce qu'ils font et je suis à l'aise avec le montant demandé.

Charles Duquette : Je comprends ce que Rose dit, mais je pense que l'an passé ils ont fait plus d'effort et que c'est moins justifié dans ce cas d'offrir un montant supérieur. Toutefois, si le conseil est plus à l'aise avec le montant total de 500\$ par personne, je vais en ce sens également.

Léa Mark Guillemette : Je suis en accord avec Rose. C'est un projet très formateur et il faut continuer d'encourager les initiatives de ce genre. Compte tenu des montants qu'ils demandent, le 500\$ me semble justifié. Aussi, c'est possible que des étudiant.e.s soient découragé.e.s si moins d'argent est accordé et ne souhaitent pas y participer dans les prochaines années, déjà que la participation est en baisse depuis l'année dernière.

Dounya El Jabiri : Pour appuyer ce que Charles vient de dire, il faut avouer la notion de précédent. Bien que le montant total soit le même, soit de 1500\$, le montant accordé par personne a augmenté et si on pense aux prochaines années et qu'il y a plus de personnes qui participent, on va largement augmenter les montants octroyés.

Émilien Boudreau : On va faire les vérifications pour s'assurer du nombre de participants de l'an dernier ainsi que du montant accordé par personne.

Dounya El Jabiri : Il y avait 4 personnes qui ont participé et le montant accordé par personne était de 300\$ pour un montant total de 1200\$.

Charles Duquette : Je pense que s'il y avait eu une baisse de participation, le contexte aurait été différent. Mais avant, il y a eu de l'effort pour amasser des fonds. Alors je suis moins à l'aise d'accorder le montant dans son ensemble sans qu'il y ait

eu de démarches autres. Advenant que les inscriptions augmentent de plus en plus dans les prochaines années, cela ferait augmenter les dépenses drastiquement si on augmente le précédent d'une telle manière.

Justine Noel : On devrait valoriser les personnes qui ont fait des démarches extérieures pour obtenir du financement et non pas tout simplement demander de l'argent à l'association.

Léa Mark Guillemette : Les frais d'inscriptions ont quand même augmenté depuis la dernière année, c'est important de le prendre en considération (600\$ CAD vs 660 euros). Toutefois, c'est vrai qu'il est pertinent de souligner que les personnes participantes de la dernière année avaient réussi à couvrir tous les frais d'inscription (en faisant du financement, par exemple par la vente de pizzas).

Rose Beauséjour propose d'accorder le montant de 300\$ par personne, pour 3 personnes, pour un total de 900\$, comme il a été attribué l'an dernier.

Laurence Trudel appuie.

Dounya El Jabiri demande le vote

Pour: 6

Contre: 2

Abstention: 1

Proposition adoptée à la majorité des administrateurs.

13.2. **CIA**

[Demande de subvention CIA](#)

[Budget prévisionnel CIA](#)

Charles Duquette, James-William Caron et Ines Atallah déclarent leur conflit d'intérêt.

James-William Caron : Le montant demandé n'est pas seulement pour la première fin de semaine de trois jours, mais également pour des activités à faire durant l'année.

Dounya El Jabiri : Le montant accordé l'an dernier par l'AGED était de 8 000\$. Montant auquel le comité s'est fié cette année pour soutenir leur demande.

Frédérique Garant propose que l'AGED accorde un montant de 8000\$ au CIA pour les intégrations 2023.24.

Léa Mark Guillemette appuie

AU

14. **Don pour la course contre le cancer des ovaires**
Subvention - Course contre le cancer

Lien pour se joindre à l'équipe ou faire un don

Rose Beauséjour : Comme vous le savez probablement, une de nos collègues Sandrine Bussières est décédée à la suite d'un cancer de l'ovaire. Je tenais à rassurer les administrateurs que des actions ont été prises pour envoyer des condoléances à la famille et proches de Sandrine ainsi que pour témoigner le soutien de l'AGED dans cette épreuve.

Les amies/collègues de Sandrine prendront part à une course le 15 octobre prochain (2, 5 ou 10 km) pour amasser des fonds pour la cause du Cancer de l'ovaire des Cèdres et c'est dans cette optique que nous sollicitons votre collaboration. Le CE soumet au Conseil d'administration une demande de don au montant de 500\$ pour soutenir la cause. La solidarité est une valeur importante à l'AGED et nous souhaitons que la communauté étudiante s'entraide et se supporte. Cela dit, nous vous demandons d'analyser la demande de don suivante. L'an dernier, le CA avait fait un don pour une cause similaire du même montant. Donc nous nous sommes inspirés de ce montant pour la demande d'aujourd'hui.

Par le fait même, j'invite les administrateurs intéressés à participer à la course! Certains membres du Conseil Exécutif s'engagent à être présents à la course pour témoigner leur soutien à la cause. On peut s'inscrire personnellement avec l'équipe Pour Sandrine. Ça coûte un montant pour participer à la course, mais je crois que c'est pour une bonne cause!

Léa Mark Guillemette déclare son conflit d'intérêt.

Matis Rousseau: J'invite les administrateurs à participer à l'évènement et courir pour la cause.

Frédérique Garant propose d'octroyer les montants demandés soit 500\$ pour la cause.

Rose Beauséjour appuie la proposition.

AU.

15. **Réformes des règlements généraux:**

15.1. **Article 45:**

Article 45 - Tutelle

Charles Duquette : L'article parle un peu de soi. Certains comités ont eu des difficultés financières et le CE ne pouvait pas les prendre sous tutelle directement sans avoir l'accord de la trésorerie et du CA. Ainsi, dans des situations urgentes le CE pourrait aider directement les comités en difficulté.

Rose Beauséjour: Ça s'est produit avec le comité Défilé de Mode X Show de la fac. Le CE avait mandaté Emilien, le trésorier, afin d'encadrer les communications du comité et pour avoir un droit de regard sur les actions. Je crois que ça peut être pertinent dans certaines circonstances d'imposer une tutelle pour empêcher les débordements et/ou malentendus.

Léa Mark Guillemett propose d'adopter la réforme de l'article 45.

Dounya El Jabiri appuie.

AU.

15.2. Article 20.2:

Article 20.2 - Représentation des comités de l'AGED

Charles Duquette : En temps normal, il faut au minimum un représentant par comité lors des assemblées. L'article sert à déterminer qu'est-ce qu'une personne représentante de comité. On voulait s'assurer que ce ne soit pas un membre exécutif qui représente le comité.

Louis Dupéré: J'ai une réserve sur ce point, c'est toujours les mêmes personnes qui sont impliquées et donc, une personne peut représenter deux comités en même temps. Je ne vois pas vraiment l'avantage de cette modification si le but est d'assurer d'avoir quorum et je crois ce n'est pas comme ça qu'on va y arriver.

Charles Duquette : Je pense que là où ça se joue, c'est que les membres du CE parfois représentent toujours le comité. Les comités ne se présentent juste plus. Mais par exemple, pour les comités qui sollicitent l'aide d'autres membres hors AGED, exemple le comité PRD, ça ne fonctionne pas si la personne qui les représente n'est plus dans l'AGED.

Louis Dupéré: Dans ce cas, je proposerais que la commission retourne et trouve une solution spécifique pour ce comité afin de ne pas mettre de bâtons dans les roues des autres comités.

Charles Duquette : Je ne me souviens pas précisément la raison de la première partie de la modification. Le but est vraiment plus spécifiquement lié aux personnes de deuxième cycle. Je crois effectivement que la modification pourrait être retravaillée.

Rose Beauséjour : J'irais à l'encontre de la proposition de Louis. Je trouve que les membres du CE ont déjà assez de tâches comme ça et qu'on ne devrait pas en rajouter.

Louis Dupéré: J'avais pas vu qu'il y avait déjà les termes dans l'article précédent.

Rose Beauséjour : Normalement, est-ce qu'on met ça comme dernier recours dans l'article? J'ai de la misère à saisir.

Rose Beauséjour propose de ré-envoyer l'article 20.2 à la Commission des règlements généraux dans le but de clarifier son application.

James-William Caron appuie.

AU.

Annexe B:

☰ Annexe B - Prix de présence, honoraires et cadeaux

Charle Duquette : Ce qui est arrivé cette année, c'est que certains comités avaient beaucoup de budget et n'ont pas tout dépensé. On voulait mettre des limites cette année, pour éviter des tirages de prix extrêmes. Dans la majorité des cas, les avocats et/ou cabinets viennent de façon bénévole. Limite de 100\$ pour le prix de présence par l'AGED. Les seuls frais remboursés : frais d'hôtellerie, déplacements, stationnement. S'ils veulent un photographe professionnel, on ne couvre pas les frais à moins qu'on engage un photographe de l'AGED pour éviter des abus comme ceux de l'an dernier.

Rose Beauséjour : L'année dernière, on a eu des comités où leur activité était de tirer un prix, est-ce que l'article vise ces cas-là?

Charles Duquette : C'est justement pour ça qu'on a mis une limite. Les comités, avec le budget qu'il leur restait, on prit l'opportunité d'organiser d'autres choses pertinentes, sans garocher l'argent dans des trucs non liés à leur activité.

Émilien: Je ne crois pas que l'article vise les cas où les comités tirent des cartes cadeaux donnés par des commandites directement (par exemple, pas des cabinets).

Matis Rousseau : Je suis totalement d'accord avec le point de limiter les prix. Par contre au niveau des photographe je suis pas d'accord. Dans certains cas c'est vrai que l'aged devrait pas payer autant pour des dépenses de photographes comme pour des photos de membres de comités, mais certains comité et événement du genre casino/défilé de mode/vin fromage etc ce sont des comités qui devraient avoir un photographe professionnel, les participants s'habillent chic en partie pour ça, la présence d'un photographe professionnel fait partie intégrante du déroulement de l'activité. Donc, je propose, si on veut mettre un entre deux, que la présence d'un photographe soit soumise à l'approbation du CE par exemple, comme ça ça n'empêche pas certains comités complètement de le faire. J'ai la même opinion pour les prix de présence pour des juges par exemple. Je pense que pour ces personnes importantes qui viennent bénévolement et qui ne font pas de publicité pour leur cabinet par exemple, ça peut être le fun de leur donner des petits cadeaux d'une valeur un peu plus grande que 25\$, comme certains comités le font (exemple de Face-à-Face qui donnent un petit paquet de produits artisanaux).

Léa Mark Guillemette : L'article 5.5 est mal rédigé, au niveau du vocabulaire et/ou formulation ça ne fonctionne pas. Je suis d'accord avec le point de Matis, mais ce serait particulier si seulement le Comité Face-à-face aurait droit à cette exception, parce que selon moi, ce serait le même problème si un comité invite un juge pour une conférence.

Matis Rousseau : Je me suis peut-être mal exprimé, je voulais dire que si c'était l'option choisie, ce ne serait pas juste pour le comité Coupe Face-à-face, mais bien pour tous les comités que l'approbation du CE devrait être nécessaire.

Frédérique Garant : Les cadeaux pour les juges qui se déplacent, je crois que ça leur fait vraiment plaisir, je crois pas il se déplace juste pour les cadeaux. En vrai, l'an passé beaucoup de juges ne sont pas partis avec leurs cadeaux.

Charles Duquette : L'an passé, je sais que ça a été discuté qu'on pourrait faire que pour les cadeaux, les présences et les déplacements, que ce soit par approbation du CE ou CA, mais je ne crois pas que ça s'est rendu. Je crois que, pour certaines occasions sont nécessaires, mais on pourrait dire que toute dépense au-dessus de ça doit être approuvée par le CE ou le CA.

Frédérique Garant: De faire approuver des demandes par le CE c'est un terrain glissant. Qu'est-ce qui va être une dépense raisonnable, qu'est-ce qui ne le serait pas?

Dounya El Jabiri propose que l'annexe B soit renvoyée à la commission pour qu'elle soit retravaillée.

Justine Noël appuie.

Léa Mark Guillemette demande le vote.

Abstention: 1

Pour: 7

Émilien Boudreau constate la majorité.

Proposition adoptée à la majorité des administrateurs.

16. Rapports des comités

Léa Mark Guillemette propose de mettre le point en dépôt.

Frédérique Garant appuie.

AU.

17. Politique de l'AGED visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Rose Beauséjour : Josée Chartier, les coordonnatrices du Comité féministe et moi-même aurons une rencontre à ce sujet au cours du mois d'août. Pour l'instant, la Faculté nous dirige vers les ressources disponibles à l'UdeS et semblent plus ou moins ouverte à élaborer une politique facultaire. Au moins, les liens ont été rétablis avec les ressources universitaires. Je pense qu'il pourrait être pertinent de contacter les autres associations étudiantes au Québec et obtenir des informations sur leur façon de faire à l'interne. J'ai une rencontre avec la présidence des différents CE (UdeM, ULaval, McGill, UQAM) prochainement alors si vous êtes ouverts à l'idée, je pourrai aborder le point.

Léa Mark Guillemette : Je suis complètement d'accord avec Rose, j'appuie à 100%. La politique du PEQ avait été adoptée dans d'autres facultés, donc il serait intéressant dans la rencontre avec les CE des autres facultés de l'aborder.

Frédérique Garant : Je n'ai pas eu de *heads up*, car je ne savais pas que nous travaillons dessus présentement. mais je pense que Rose a davantage d'informations que moi sur le sujet.

Émilien Boudreau : Est-ce qu'il est possible de faire un compte-rendu des dernières rencontres avec Josée?

Léa Mark Guillemette : Nous avons eu une rencontre avec Josée Chartier à la fin de la session d'hier et elle n'était pas très ouverte à faire une autre politique. Nous n'avons toujours pas d'informations pour la prochaine rencontre. C'est dans ses comportements dans la rencontre que nous avons déduit qu'elle n'était pas ouverte, elle parlait beaucoup du Bureau Respect. On essayait de mettre de l'avant que la communauté étudiante doit être impliquée, car il y a une déconnexion entre la Faculté et le corps étudiant.

Charles Duquette : Tous ceux qui ont été impliqués de près ou de loin avec le CIA, on essayait de se baser sur les différentes politiques, et lorsque nous avons communiqué avec la Faculté, nous avons remarqué qu'ils n'étaient pas ouverts. Je comprends d'où viennent les points de vue des différentes interventions aujourd'hui.

Frédérique Garant : Je suis désolée d'entendre ça, je trouve ça plate qu'on laisse ça aller. Je ne sais pas s'il y a moyen d'aborder ça avec Josée Chartier lors d'un CA.

Émilien Boudreau : Est-ce que vous pensez que ce serait possible d'avoir un petit groupe d'administrateurs pour avoir des rencontres régulières avec Josée Chartier pour ramener des informations sur les différents points abordés en CA?

Frédérique Garant : Je crois que c'est important de faire une proposition officielle et d'agir vite. Peut-être est-il mieux d'attendre au prochain CA, pour se faire une tête là-dessus.

Charles Duquette : Bonne idée d'y réfléchir, peut-être d'attendre au prochain CA pour y réfléchir, car l'AGED en tant que tel, il y a plusieurs choses qu'ils nous ont été fortement suggérés alors qu'ils n'auraient probablement pas dû. Il faudrait agir relativement rapidement là-dessus. Par exemple avec CIA il nous demande de faire plein de formations et il met ça en plein milieu de semaines tôt dans l'été, ce qui limite la possibilité de nombreux étudiants qui sont en stage ou du moins, hors du campus si tôt avant le retour en classe.. Et on voulait utiliser le slogan: "Sans oui c'est non" comme les autres universités québécoises, mais

puisque Sherbrooke est la seule à ne pas participer à la campagne, ce n'est pas possible pour nous. Donc avant que plusieurs comités ne soient touchés et que la frustration ne monte, il faudrait trouver un moyen d'agir avec eux.

Léa Mark Guillemette : Je sais qu'il en a qui était là au CA, on avait débattu et je crois qu'au prochain CA on devrait prendre un moment pour se faire une idée et présenter ça à Josée Chartier.

Léa Mark Guillemette propose de discuter de la situation au prochain CA, et de réserver un temps pour discuter d'une possible adoption d'une politique ou, du moins, de penser à des solutions pour contrer les VACS.

Frédérique Garant appuie.

AU.

Frédérique Garant : On pourrait peut-être demander un CA spécial pour discuter des intégrations et des VACS, quelle démarche on veut aborder.

Rose Beauséjour : Je crois qu'on devrait parler à la faculté en premier parce que si on fait une politique maintenant et qu'il ne coopère pas, ce n'est pas efficace.

Louis Dupéré : Je suis confus, on parle de deux choses en même temps, rencontrer la faculté et en même temps les intégrations. J'ai de la misère à comprendre ce qu'on débat?

Émilien Boudreau : c'était seulement pour demander s'il y avait des inquiétudes qu'on pouvait adresser maintenant. Si on est inquiets par rapport à nos membres présentement ou en vue par exemples intégrations, il peut être pertinent de l'aborder maintenant.

Léa Mark Guillemette : Rose? As-tu une date avec Josée?

Rose Beauséjour : Je crois qu'elle revient en début août. Alors ça pourrait être à ce moment-là.

Léa Mark Guillemette : Ok, donc on peut la rencontrer avant les intégrations et peut-être mettre une démarche à la suite, elle pourrait être spécifique aux intégrations.

Charles Duquette : Je crois qu'en tant que CIA on a déjà mis plusieurs initiatives pour que ça se passe bien, mais c'est plus le fait que la faculté à pas l'air de suivre les démarches que l'on fait. Donc, ça serait bien que on

Léa Mark Guillemette : Tu pourrais me dire ça serait quoi la procédure si on a des VACS aux intégrations?

Charles Duquette : On va avoir beaucoup de formations et on a établi certaines initiatives. Toutefois, on a l'impression que la faculté est souvent réticente à suivre le pas.

Émilien Boudreau : Je trouve qu'on s'éloigne du point en parlant des démarches spécifiques du CIA.

Léa Mark Guillemette : Je ne suis pas d'accord. Si le CIA a un plan d'action de A à Z dans le cas de VACS, je suis à l'aise d'attendre au prochain CA pour discuter de ce point. Par contre, si rien de concret n'est établi, on risque de reproduire la même chose que l'année dernière.

Émilien Boudreau : Je pourrais parler à Josée Chartier.

18. Implémentation des modifications aux règlements généraux

Émilien Boudreau : Message pour le CE pour adopter les modifications des RG sur le site.

Rose Beauséjour : Le message serait passé à Cassy Dunaj (Responsable aux communications) et Émei Côté (Vice-présidente).

19. Varia

Rose Beauséjour : J'ai eu un feedback de Salzbourg : les personnes concernées ont fait des démarches de financement, ils ne l'ont simplement pas inclus dans la demande de subvention. Je sais que le vote s'est peut-être joué là-dessus, mais je ne sais pas ce qu'on peut faire au niveau procédural.

Émilien Boudreau : Je ne sais pas si on peut imputer la décision des administrateurs à une raison unique pour faire tomber un point passé précédemment. Par contre, le CA est souverain donc si on veut réouvrir le point, on peut le faire, mais faudra une proposition officielle provenant d'un administrateur.

Rose Beauséjour : Ils voulaient tout simplement mentionner qu'ils ont fait des démarches, mais c'est vrai qu'ils pourraient revenir à un autre CA.

Émilien Boudreau : Il n'y a pas de *stare decisis* en CA, donc ils peuvent présenter à nouveau le point dans un autre CA. Je souligne qu'il est encore possible de ré-ouvrir le point si les administrateurs le souhaitent.

20. Fermeture de la séance

La séance est levée à 12:37 PM.